



# Retour sur le 17<sup>ème</sup> forum Interrégional « Rivières »

17 et 18 novembre 2022

Grâce à votre participation et par le concours de nos partenaires institutionnels, le forum des rivières s'est tenu une fois de plus, sous le signe de « l'arbre et l'eau ». Inauguré par Reine-Marie WASZAK, élue locale et régionale, le forum fut l'occasion d'aborder différentes thématiques ; les liens entre arbre et eau dont les rôles clés de la haie et de la ripisylve mais également les enjeux de gestion posés par les changements globaux ; risques quantitatifs, eutrophisation... Nous remercions l'ensemble des participants ainsi que les intervenants ayant partagé leurs expériences et connaissances dans la convivialité.

Cette gazette vous permettra d'entrevoir les échanges ayant eu lieu à cette occasion. Vous pouvez également retrouver les contenus des interventions sur le site du réseau TMR. Bonne lecture et rendez-vous au forum 2023 !

Marine PETIT-JEAN et Jérôme CLAIR,  
animateurs du réseau TMR.





## L'ARBRE ET L'EAU, DUO DE CHOC ! RENCONTRES ENTRE TECHNICIENS DE LA RIVIÈRE ET DE L'ARBRE

Structure organisatrice du forum des rivières, le CPIE Val de Gartempe plante actuellement des haies dans le cadre de la gestion de ses propres sites. La structure a donc tenu à placer le forum des rivières 2022 sous le signe de « l'arbre et l'eau ». A cette occasion, le CPIE a bénéficié de la visite d'**Elodie Roumegou** et **David Olliveau**, **techniciens agroforestiers de l'association Prom'haies**. Ces derniers se sont entretenus toute la matinée du jeudi matin avec les participantes au forum sur les moyens de favoriser les échanges entre la rivière et les arbres. On connaît en effet les bénéfices de l'eau pour la croissance des arbres, mais on connaît moins les bénéfices de l'arbre pour l'eau.

**L'aménagement de la rivière passe donc aussi par une prise en compte de l'arbre.**

Prom'haie fut créée en 1989, dans les Deux-Sèvres, initialement pour alerter sur les dégradations que pouvait occasionner l'arrachage de haies pour agrandir la Nationale 10. L'association fut alors soutenue par l'ADEME et entama un travail **d'accompagnement technique des gestionnaires à la plantation de haies**. Elle organisa bientôt son premier colloque avec l'INRA. Aujourd'hui, l'association est toujours très active **dans l'ex Région**

**Poitou-Charentes** où elle mène auprès de différents publics des actions de **sensibilisation, de plantation, d'accompagnement à la gestion de projet ainsi que d'expérimentations** en lien avec la haie.



Elodie et David sont revenues sur **les différents intérêts de la plantation de haies** pour la collectivité.

Pour la biodiversité, la haie est un lieu

d'habitat et de refuge, d'alimentation et de reproduction. La **biodiversité** y est d'autant plus favorisée que les plantations y sont diversifiées. Il existe également un **intérêt paysager** du fait de l'amélioration du cadre de vie. Par ailleurs, le **climat** se trouve lui aussi amélioré par la haie ; l'arbre est un climatiseur naturel humidifiant l'air et faisant chuter les températures. Enfin, **sur le plan sanitaire**, l'arbre limite la dérive des particules fines.

**Et l'arbre et l'eau alors ? Quelles relations ?** Les intervenantes ont mis l'accent sur ce qui fait lien entre l'arbre et l'eau ; **le sol**. Par l'ancrage de **ses racines**, l'arbre **limite l'érosion** liée au ruissellement sur le bassin versant, **stabilise les berges et talus, réduit les pollutions minérales** qui menacent de rejoindre la nappe ou la rivière, **limite le risque d'inondation et favorise l'infiltration** de l'eau dans les nappes.

Dans les projets de gestion, les **acteurs privés**, notamment du monde agricole, s'interrogent parfois sur les intérêts d'étoffer la couverture arborée de leur terrain, notamment pour des raisons économiques. Elodie et David ont noté quelques avantages. Dans un **élevage**, les haies peuvent remplir une fonction de **contention** des déplacements, **protéger** les animaux contre les vents froids ou la chaleur, leur **prodiguer du fourrage**. Par exemple, les plantes à tanin ont de bonnes vertus médicinales. Pour ce qui est de la **polyculture**, la haie peut jouer un rôle de **brise vent, d'abri pour les auxiliaires** qui rendent des services de prédation de ravageurs ou de pollinisation. Enfin, les arbres peuvent être de bons **fertilisants** pour les sols par la production de matière organique. La présence d'arbres est également une ressource pour la production de bois de chauffage, bois de litière ou encore fruits.

Afin d'accompagner les gestionnaires de rivières, de telles associations existent elles **dans les autres régions ?** Pour s'en enquérir, le réseau de **l'association française des arbres champêtres et de l'agroforesterie (AFAC)** fédère les structures qui accompagnent à la plantation d'arbres. Sur la [page web](#) de l'AFAC en région, il est possible de suivre la construction de ce réseau et de découvrir les membres de chaque fédération régionale.

Contacts :  
Elodie ROUMEGOU - [e.roumegou@promhaies.net](mailto:e.roumegou@promhaies.net)  
David OLLIVEAU - [d.olliveau@promhaies.net](mailto:d.olliveau@promhaies.net)



## GESTION DES CYANOBACTÉRIES : PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR ?

**Avec les fortes chaleurs de l'été 2022, les cyanobactéries se sont faites nombreuses !**

**L'enjeu d'une gestion adaptée se renforce avec le changement climatique.** Une table ronde s'est réunie à ce sujet. 70 personnes étaient présentes à Lathus ou en visio-conférence pour échanger sur ces « algues bleues » qui ne sont toutefois pas des algues. Elles leur ressemblent car **elles pratiquent la photosynthèse et produisent de la matière organique**. Les cyanobactéries peuvent être planctoniques, c'est-à-dire en suspension dans l'eau, ou benthiques, c'est-à-dire fixées à un support tel qu'un galet.

**>> Pourquoi les cyanobactéries posent-elles problème ?**

La prolifération de cyanobactéries va de pair avec **l'eutrophisation de l'eau**. Véronique Deluchat, professeure en chimie de l'eau à l'Université de Limoges, est revenue sur ce mécanisme. L'eutrophisation survient quand l'eau s'enrichit en éléments nutritifs. Ce phénomène est naturel, cependant, il peut être **très largement accru par les activités humaines**. L'eutrophisation est marquée par un développement accéléré de végétaux, algues et cyanobactéries altérant la qualité de l'eau. En l'occurrence, les cyanobactéries **produisent des toxines**. Leur prolifération peut occasionner des risques sanitaires pour les humains et les autres animaux.

**>> Comment améliorer les connaissances sur les cyanobactéries ?**

Pour anticiper les effets du changement climatique, rien de tel qu'un **rapprochement entre la recherche et l'action publique**. C'est le pari du Grand Poitiers qui travaille étroitement avec l'Université de Poitiers afin **d'identifier les facteurs d'efflorescence de cyanobactéries et de production de toxines** sur la baignade de Saint-Cyr. Ce site interroge d'autant plus qu'il est réputé isolé des sources de pollutions, a expliqué Yvonnick Guinard, directeur Nature-Biodiversité. De son côté, EPIDOR – l'EPTB de la Dordogne – développe un réseau d'observation depuis 2021. L'objectif, expliqué par Lydie Riera, chargée de mission qualité des eaux, est de suivre les cyanobactéries planctoniques et benthiques à l'échelle du bassin versant. Pour ce faire, l'EPTB mise sur les sciences participatives. Via l'application Epicollect 5, chacun peut entrer des observations et accéder aux données.

**>> Que sait-on des facteurs de prolifération des cyanobactéries ?**

**Il n'est pas évident de connaître précisément les causes des blooms de cyanobactéries.** EPIDOR suit les baignades du bassin de la Dordogne depuis une dizaine d'années. Lydie Riera a donc pu confirmer **certaines tendances favorables que sont un hiver et un printemps pluvieux ainsi qu'un été avec une température élevée et un fort ensoleillement**. Le changement climatique devrait donc

accroître les ennuis ! En revanche, pas de corrélation simple ne peut être établie avec la surface du plan d'eau, le volume, le temps de renouvellement ou encore la surface du bassin versant. Par contre, le rôle des nutriments dans les proliférations de cyanobactéries est une certitude, en particulier le phosphore qui est présent dans l'eau et dans les sédiments.

**>> Que vient faire le phosphore dans cette histoire ?**

En eau douce, rappelle Véronique Deluchat, **le phosphore est le facteur limitant de l'eutrophisation**. Augmenté par les engrais agricoles, les effluents d'élevage et les épandages, les rejets domestiques ou encore le lessivage des sols, le phosphore est un levier sur lequel il est possible d'agir. D'ailleurs, une série de lois françaises et européennes ont limité, voire interdit l'usage des phosphates dans les lessives et autres détergents. Et **le phosphore diminue globalement dans les rivières et les retenues depuis les années 1990**. Pour renforcer cette tendance à l'échelle des bassins, Marc Pichaud, chargé de mission Etangs au Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin, préconise une approche géographique pour **identifier les sources, les flux et les stocks de phosphore**.

**>> Comment peut-on agir sur les apports de phosphore ?**

Dans le cadre du programme d'actions du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, un triptyque de solutions est déployé, décrites par Marc Pichaud. **Il est possible d'agir sur l'assainissement non collectif ou collectif** par une mise aux normes ainsi qu'une amélioration des techniques d'épuration. Par ailleurs, il est possible **d'agir sur le volet agricole** par une mise en défens des berges, un meilleur stockage des effluents et un ajustement des pratiques de fertilisation au plus près des besoins des cultures. **Enfin, l'action sur les milieux aquatiques** n'est pas à négliger. Les étangs bloquent le transit sédimentaire, accumulant le phosphore, en même

temps qu'ils réchauffent les eaux, rappelle Marc Pichaud. De son côté, Véronique Deluchat souligne que **les concentrations de phosphore évoluent plus lentement dans les retenues que dans les rivières du fait des stocks de phosphore qui sont accumulés dans les sédiments**. **Le PNRPL pratique donc l'effacement de plans d'eau** ou, à défaut, leur aménagement et leur gestion adaptée. Mais du côté de la gestion adaptée, tout n'est pas toujours simple. Par exemple, **mettre en assec les étangs et gérer la végétation fonctionne** si l'on ne rencontre pas de problème d'arsenic ... une difficulté pour le PNRPL !

**>> Et les solutions curatives... sont-elles un bon compromis ou un coup d'épée dans l'eau ?**

Les intervenants, conscients des enjeux sanitaires, économiques ou culturels liés à certains plans d'eau, restent pour autant dubitatifs sur les techniques curatives : pas de solution miracle ! Véronique Deluchat et Lydie Riera alertent sur les limites et les incertitudes de ces techniques. Si des méthodes telles que les algicides, le piégeage du phosphore, la sonification, les bioadditifs, peuvent paraître séduisantes à court terme, elles peuvent nuire à l'écosystème à plus long terme et créer un déséquilibre où les cyanobactéries seront favorisées. **L'efficacité de ces méthodes s'avère limitée, quand leur évaluation n'est pas tout simplement escamotée**. A long terme, les collectivités risquent donc d'être perdantes. La gestion des cyanobactéries est aussi une question de définition des usages associés aux cours d'eau et plans d'eau. En effet, compliqué de concilier un usage tel que la pêche, qui peut accroître l'eutrophisation, avec la production d'eau potable ou encore la baignade, par exemple.

Contacts :  
Véronique DELUCHAT - [veronique.deluchat@unilim.fr](mailto:veronique.deluchat@unilim.fr)  
Lydie RIERA - [l.riera@eptb-dordogne.fr](mailto:l.riera@eptb-dordogne.fr)  
Yvonnick GUINARD - [yvonnick.guinard@grandpoitiers.fr](mailto:yvonnick.guinard@grandpoitiers.fr)  
Marc PICHAUD - [m.pichaud@pnrpl.com](mailto:m.pichaud@pnrpl.com)



© PNRPL

© PNRPL

© EPIDOR



## UN ATELIER POUR QUESTIONNER LA « GESTION QUANTITATIVE ». QUELLES R ESPONSES FACE AUX CRISES QUANTITATIVES AFFECTANT LES COURS D'EAU ?

L'Institut de Formation et de Recherche en Education   l'Environnement (IFR E) a anim  un atelier proposant aux acteurs de la gestion des milieux aquatiques de r efl echir aux r esponses   donner aux crises quantitatives affectant les cours d'eau.   l'occasion de la parution de son  tude prospective, l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de la Vienne est venu partager son exp rience sur l'adaptation au changement climatique. Entre apports de connaissances et discussions sur les r esponses possibles, les temps d' changes en groupes ont rassembl  45 personnes dont 20 sur place   Lathus et 25 en visio-conf rence. Fanny Le Moal et Laurence Cardinal Andr  de l'IFR E ont anim  ces  changes en compagnie de St phane Lorient et Vincent Berthelot de l'EPTB Vienne.

### >> Zoom sur l' tude prospective sur le changement climatique et les effets induits sur la ressource en eau   l' chelle du bassin de la Vienne.

Depuis le forum mondial de l'eau de la Haye organis  en 2000 « From vision to action », les d marches prospectives dans le domaine de l'eau se d veloppent<sup>(1)</sup>. L'EPTB Vienne s'inscrit dans ce sillage ; avant d'agir, l'enjeu est tout d'abord de s'accorder sur les effets du changement climatique.

Comment  a marche ? **Le GIEC utilise des sc narios plus ou moins optimistes quant   notre capacit    mod rer nos  missions de gaz   effet de serre. L'EPTB Vienne en a s lectionn  deux afin d' tablir les potentielles  volutions du climat sur le bassin.**

#### R sultats :

- Les temp ratures devraient augmenter de +1,6   +2,2 C   l'horizon 2050.
- L' vapotranspiration potentielle devrait augmenter de 10   15 % en automne, de 10 % en  t .
- A l'horizon 2100, les pluies estivales devraient diminuer et les pluies hivernales... augmenter ! (selon la relation de Clausius-Clapeyron, rappelle St phane Lorient, plus l'atmosph re est chaude, plus il se charge en humidit  ... le jour o  cette eau se condense et retombe, la pr cipitation est potentiellement plus forte !).
- Quant aux d bits estivaux des cours d'eau, ils pourraient chuter de -50 %   l'horizon 2050 sur les t tes de bassin.

### >> L'EPTB Vienne conduit  galement des  tudes « HMUC »...

Les  tudes « HMUC » (**Hydrologie, Milieux, Usages, Climat**), sont un outil d ploy  par le groupement de bassins Loire-Bretagne afin de mieux conna tre les masses d'eau, aider   la d finition des volumes pr levables, aider   la r vision des objectifs de gestion structurelle et de gestion de crise ou encore, plus r cemment, servir de socle   la mise en place des projets de territoires pour la gestion de l'eau (PTGE). Vincent Berthelot a pr sent  l' tude **HMUC conduite sur le bassin de la Creuse**. La phase 1 consiste   synth tiser les connaissances sur les quantit s d'eaux sur 28 unit s de gestion. **Particularit  de ce territoire ; la sur- vaporation des plans d'eau, massivement am nag s dans les ann es 1970<sup>(2)</sup>, constitue une des principales utilisations de l'eau par les humains,   hauteur de 40 %**. La phase 2 croise les volets « H », « M », « U » et « C » afin d' tablir un diagnostic global et d finir les volumes maximaux pr levables pour conserver un bon  tat des milieux aquatiques. La phase 3 permettra quant   elle de proposer des actions   mettre en  uvre dans le cadre du SAGE Creuse r cemment mis en place.

(1) Marquet Vincent, *Les voies  mergentes de l'adaptation au changement climatique dans la gestion de l'eau en France et au Qu bec : Mise en visibilit  et espaces de d finition*, Th se de doctorat en Sociologie, Universit  Bordeaux - II, 2014.

(2) Frayssinet Sandra, *Caract risation des plans d'eau   l' chelle du bassin de la Vienne : inventaire,  volution, hi rarchisation,  vaporation et priorisation des interventions*, EPTB Vienne - Universit  de Nantes, 2020.

**A travers l'exemple du bassin de la Vienne, les participants et participantes ont pris un temps pour r fl echir aux solutions op rationnelles** qu'ils et elles connaissent, utilisent ou peuvent imaginer afin de vivre moins difficilement les effets du changement climatique. **L'hydraulique douce ressort beaucoup**. Les participants et participantes misent sur les mesures naturelles de r tention de l'eau   l' chelle du bassin pour r duire le ruissellement et stocker l'eau. D'autres solutions sont  voqu es ; et si nous changions de mode de vie et de consommation d'eau ? Et si nous changions de mode de financement de la politique de l'eau ? En effet, ce dernier pourrait  tre bas  sur des incitations financi res   changer nos pratiques plut t qu' tre proportionnel   nos consommations d'eau...



**>> De son c t , l'EPTB m ne des exp rimentations  conomiques**. Par exemple, une prime de 2000 euros pour encourager – sur la base du volontariat –   l'effacement des plans d'eau en vue d'am liorer l' tat du milieu aquatique. Une posture innovante qui n'est qu'un exemple parmi d'autres actions d ploy es par l' tablissement. Celles-ci se r partissent en un **volet «  conomies d'eau »**, qui vise une r duction des consommations au

sein des collectivit s, un **volet « am nagement de l'espace »**, qui passe - entre autres - par la v g talisation, les dispositifs d'infiltration, la d simpermeabilisation... Enfin, un troisi me **volet de « sensibilisation »** est d ploy    travers des actions de transmission de connaissances.

**Dans un esprit de transversalit  des probl matiques environnementales, la derni re s quence de l'atelier propos  est con ue de sorte   inviter les acteurs   r fl echir   comment « aller plus loin ».**

Pour les y aider, l'IFR E leur a propos  de travailler sur des th matiques articulant la GEMAPI et d'autres th mes. Par exemple, les « **pratiques agricoles** ». Les participants  voquent la n cessit  de travailler sur une vision partag e de l' tat de la ressource en eau, retrouver une d mocratie des modes de gestion agricole de l'eau, valoriser les **pratiques agricoles « vertueuses »** et accompagner les agriculteurs dans ce changement, avec des dispositifs financiers plus clairs. C t  « **urbanisation** », la d simpermeabilisation des centres-villes et l'int gration de la r utilisation de l'eau sont int gr es dans les plans d'urbanisme. Sur la th matique « **tourisme** », plusieurs pratiques se distinguent, notent les participants. Il est pour eux important de promouvoir un tourisme raisonn . Par ailleurs, associer les acteurs  conomiques dans la concertation afin que l'eau demeure en quantit  et en qualit , un int r t finalement partag  entre les milieux aquatiques et l' conomie.

Au-del  de l'adaptation, Fanny Le Moal et Laurence Cardinal Andr  ont pos  **la question de l'att nuation...** En effet, et si nous faisons en sorte de coller aux sc narios les plus optimistes du GIEC ? ** mettre moins de gaz   effet de serre r duirait nos probl matiques d' tiages s v res et d'inondations fortes...** Les participants s'accordent sur la n cessit  d'un changement global de nos consommations   petite et grande  chelle. Vers une GEMAPI bas carbone ?

#### Contacts :

St phane LORIENT (EPTB Vienne) - [s.lorient@eptb-vienne.fr](mailto:s.lorient@eptb-vienne.fr)  
Vincent BERTHELOT (EPTB Vienne) - [v.berthelot@eptb-vienne.fr](mailto:v.berthelot@eptb-vienne.fr)  
Fanny LE MOAL (IFR E) - [fanny.lemoal@ifree.asso.fr](mailto:fanny.lemoal@ifree.asso.fr)  
Laurence CARDINAL-ANDR  (IFR E) - [laurence.cardinal@ifree.asso.fr](mailto:laurence.cardinal@ifree.asso.fr)



## VISITE D'UN TRON ON RESTAUR  DU VAIRON EN CONTEXTE D' LEVAGE BOVIN

Le vendredi matin, une moiti  des participants au forum s'est rendue dans la commune de Journet (86) sur le Vairon ; cours d'eau affluent du Salleron situ  sur le bassin versant de l'Anglin, lui-m me connect    la Creuse. **Derni rement, des travaux de restauration morphologique ont  t  men s sur ce petit cours d'eau. Ils ont  t  r alis s dans le cadre du Contrat Territorial de Milieux Aquatique (CTMA) Gartempe et Creuse 2020-2025**, dispositif propos  par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne afin d'accompagner les territoires dans des projets partag s de restauration des milieux aquatiques.

Les op rations ont  t  port es par la Communaut  de Communes Vienne et Gartempe dont le Vice-Pr sident   la GEMAPI, William Boiron,  tait sur place pour introduire la visite, accompagn  d'Arnaud Calendrier, technicien de rivi re   la CCVG. William Boiron est revenu sur le contexte d'intervention de la CCVG sur les milieux aquatiques. Il s'agit d'un  tablissement public de coop ration intercommunale qui poss de la comp tence GEMAPI sur la majorit  de son territoire. **La CCVG intervient sur la restauration des rivi res avec son chantier d'insertion et avec des entreprises en compl mentarit . En contexte de polyculture- levage, elle r alise souvent des travaux pour concilier  levage et pr servation des milieux aquatiques.** Arnaud Calendrier a ensuite accompagn  les participants sur les rives du Vairon pour leur pr senter des abreuvoirs stabilis s, des mises en d fens de berges, des tron ons restaur s morphologiquement ainsi qu'un bras de contournement d'un seuil de « b lier hydraulique ».

Sur le territoire de la CCVG, les anciens travaux hydrauliques (curage, reprofilage), les ouvrages transversaux et le pi tinement des bovins ont eu un impact important sur la morphologie des petits cours d'eau. **Sur ce site, le lit a parfois  t   largi de 2   6 m tres et les radiers ont quasi tous disparus.**

**La collectivit  a donc entrepris, en concertation avec l' leveur, d'installer des cl tures pour prot ger les berges et le lit du ruisseau, coupl es   des syst mes d'abreuvement.** Il s'agit ici de descentes stabilis es sur les 2 berges pour permettre l'abreuvement des vaches et le passage des tracteurs. Des perches en bois ont  t  fix es en travers du ruisseau de part et d'autre de l'am nagement pour  viter la divagation du b tail dans le lit.

**Le Vairon a fait l'objet d'un travail de renaturation du lit et des berges** par une entreprise. Des blocs et cailloux ont  t  dispos s dans le lit pour r duire la section d' coulement tout en accentuant les m andres d j existants. **Des radiers ont  t  reconstitu s r guli rement pour recrer une diversit  d' coulements propice   la biodiversit  et aux  changes entre la nappe d'accompagnement et le cours d'eau.** Les berges d grad es ont ensuite  t  reconstitu es avec de la terre et ensemenc es avec un m lange prairial enrichi en f tuque.

**Petite particularit  de ce tron on du Vairon... un seuil servant   alimenter un b lier hydraulique** se situe sur son trac  juste au-dessus de la confluence avec le Salleron. Le b lier hydraulique n'est pas un ovin qui aime se baigner dans l'eau du Vairon, mais un dispositif technique qui permettait autrefois d'acheminer l'eau du ruisseau vers un ch teau du XIX<sup> me</sup> si cle situ  sur un point haut gr ce un dispositif m canique utilisant l' nergie de la chute d'eau. **Le propri taire de l'ouvrage ne voulant pas raser le seuil, la solution du bras de contournement a  t  retenue pour concilier patrimoine culturel et continuit   cologique.** Malgr  la pr sence de buses dans le seuil, le choix du bras de contournement a  t  choisi pour faciliter la remont e du chabot, esp ce   faible capacit  de nage, lorsque le d bit augmente.

Contact :  
Arnaud CALENDRIER  
[arnaud.calendrier@ccvg86.fr](mailto:arnaud.calendrier@ccvg86.fr)





## QUELLES STRATÉGIES DÉVELOPPER POUR LA GESTION DES RIPISYLVES ?

La ripisylve ou forêt riveraine désigne l'ensemble de la végétation qui borde un cours d'eau. Elle peut être constituée de différentes strates : arborescente, arbustive, herbacée, plantes semi-aquatiques (hélrophytes) et s'étendre sur une largeur pouvant aller jusqu'à plus de 10 m. Elle joue un rôle fondamental dans l'équilibre des milieux aquatiques, de la biodiversité et rend un nombre considérable de services écosystémiques invitant à veiller à son bon fonctionnement.

Cet après-midi d'échange a cherché les points de convergences alternant temps de production collectif et retour d'expériences.

**Les participants à l'atelier ont été invités à s'interroger sur leurs principales préoccupations liées aux ripisylves.** Celles-ci ont été partagées, expliquées et regroupées selon 5 thèmes qui ont été explorés. Chacun a pu contribuer à identifier les obstacles qu'il rencontre et identifier des réponses contribuant à les lever par le jeu d'un travail de groupe permettant d'enrichir progressivement la réflexion.

Nous en retenons :

### > Des difficultés à protéger

**les ripisylves** en raison d'une réglementation apparaissant peu lisible et jugée assez peu contraignante. Elle est de fait, souvent mal comprise et peu respectée par les riverains. Le peu de contrôle et d'application de sanction est remarqué. Les structures gestionnaires de l'eau sont peu sollicitées.

→ Les participants identifient le besoin de renforcer le statut juridique des ripisylves et d'établir un lien plus lisible avec la loi sur l'eau pouvant passer par la mobilisation des élus. Le renfort des équipes de police de l'eau semble essentiel pour conduire l'instruction des infractions à terme. Une veille juridique pourrait apporter un soutien aux gestionnaires afin de rassembler les éléments touchant au sujet.

### > Une mise en gestion et un entretien complexes

voir remis en question en raison de la multitude de propriétés privées, du défaut de connaissance des acteurs et de mauvaises pratiques répandues chez les riverains et certains prestataires. Les moyens techniques, humains et financiers sont souvent contraints et peu compensés par une valorisation d'un bois de qualité modeste. Les pratiques doivent aussi évoluer en raison des effets du changement climatique et à l'émergence d'espèces exotiques envahissantes.

→ Les participants invitent à développer une filière de valorisation du bois et d'adapter le choix des essences permettant de replacer le riverain au centre d'une gestion intéressée. Le suivi de l'évolution végétale locale et la détection des phénomènes émergents reste important (ORE ?). L'encadrement des chantiers publics peut s'améliorer par les CCTP plus précis complétés d'une visite sur le terrain. Celui des privés passerait par une plus grande visibilité du réseau d'acteur spécialisé et de sensibilisation. Le besoin de financements reste un sujet. Les appels à projets, paiements pour services environnementaux, mesures agro-environnementales sont à explorer davantage.

### > Des fonctionnalités de la ripisylves pas assez connues et peu considérées.

Les notions issues de représentations sociales telles que le « propre » ou le « contrôle » sont majoritaires chez les riverains et la profession agricole. Certaines pratiques (plantation mono-spécifiques, usage de pesticides, protection de berges en dur...) affaiblissent aussi la biodiversité liée qui s'ajoutent aux facteurs de dégradation venant de l'environnement (EEE, changement climatique, agents pathogènes...).

→ Les participants suggèrent une clarification de la réglementation, le développement des plans de gestion des ripisylves, l'acquisition plus massive de bandes tampon en bord de cours d'eau et le développement de la connaissance scientifique pour mieux gérer et sa transmission auprès des acteurs sous forme de guides et de formations ou sensibilisations.

### > Une communication difficile à

**organiser.** Elle nécessite un savoir-faire et est rarement positionnée au cœur du métier des TMR. Le temps manque souvent et la diversité des acteurs, des usages et des pratiques de gestion, des visions et des opinions complexifie la tâche. Compte-tenu d'incertitudes, elle reste souvent rudimentaire et assez peu portée.

→ Les participants proposent d'identifier et de mutualiser les outils de communication et en premier lieu les guides du riverain ou à destination des élus. Le travail en réseau d'acteurs et le développement de fonctionnalités via les réseaux sociaux en ligne sont des façons d'y contribuer. L'organisation d'événements sur un temps dédié (ex Semaine des rivières) est un stimulant permettant de diversifier les approches et les publics (chantiers participatif, animations scolaires, formations élus, réseau de bénévoles-ambassadeurs, visites, concours du bon entretien...)

**> Coté financement,** il est observé un désengagement progressif des partenaires qui fait de moins en moins levier auprès de propriétaires qui se sentent déresponsabilisés de la gestion ou qui portent peu d'intérêt à cet habitat. L'avance des dépenses pour certains propriétaires ou structures est un frein. Les limites administratives (départements / bassins versants) peuvent faire apparaître des disparités de traitement par l'éligibilité ou pas de dispositifs spécifiques.

→ Les participants convergent sur la nécessité de continuité et de stabilité des programmes d'intervention qui pourraient être harmonisés et centralisés autour d'un financeur unique. Des appels à projets pluriannuels sont évoqués. Les taxes GEMAPI et ENS pourraient peut-être plus clairement être affectées. Le financement pourrait passer par une augmentation des cotisations de collectivités qui pourrait alors faire l'avance des subventions. La sensibilisation auprès de propriétaires reste essentielle pour les impliquer dans le financement des opérations sécurisées par conventionnement. Le fléchage vers d'éventuelles « mesures compensatoires » semble être une piste à explorer davantage.



## UN PLAN DE GESTION DES BOISEMENTS RIVULAIRES POUR LA SEUDRE



**Sur le bassin de la Seudre, 86 % du linéaire de berge (≈ 460 km) est dépourvu de boisements structurés** (absence d'une ou plusieurs strates, largeur insuffisante) **en raison de pratiques inappropriées** (entretien excessif, abandon). C'est une problématique majeure sur le territoire que l'on

retrouve inscrite dans différents documents (SAGE, PTGE, PPG, PAPI). En cohérence, le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre a souhaité mettre en œuvre un plan de gestion des boisements rivulaires à l'échelle de son territoire.

**Une expérimentation sur une commune volontaire a d'abord eu lieu à partir de 2016.** Un état des lieux précis a été réalisé, l'élaboration du cahier des charges et la rédaction du plan de gestion en 2017 ont donné lieu à de premiers travaux d'entretien en 2018 et de restauration en 2019. **Le dispositif éprouvé, il a été étendu au bassin versant dès 2020.**

Intégré au PPG, le plan de gestion des ripisylves utilise une DIG « Warsmann » (pas d'expropriation, ni de participation financière des propriétaires privés). La prise en charge administrative, technique et financière est assurée par le SMBS. **« Clef en main », il s'appuie sur le volontariat et l'engagement des propriétaires sur la durée. La contractualisation repose sur 3 orientations principales :** la validation de **bonnes pratiques** de gestion, des opérations de **restauration** par repousse spontanée et/ou plantations et d'**entretien raisonné** et/ou gestion sélective des embâcles.

**Les contrats proposent une délégation de gestion** sur des durées variables avec des modalités d'interventions (techniques, période, fréquence...). **Plusieurs niveaux d'ambition** et/ou d'adaptation aux usages présents sont possibles. La priorité est donnée aux tronçons inscrits dans le SAGE Seudre ne présentant pas de ripisylves. **Avant tout de nature morale, l'engagement est renforcé par une dimension pédagogique à forte visibilité** (réunions publiques, chantiers participatifs, programme pédagogique avec les écoles locales).

Réalisé en régie, un temps d'animation/sensibilisation important reste nécessaire et les niveaux d'ambition les plus faibles restent souvent privilégiés. En raison d'un nombre de propriétaires important et d'un linéaire discontinu, le programme est peu adapté pour traiter de l'entretien et évoluera vers une gestion globale à l'échelle du bassin. En revanche, il permet largement d'atteindre les objectifs de restauration inscrits dans le PPG (4 km.l./an). Il ne semble pas nécessaire de recourir à des moyens plus contraignants à ce stade. **La faisabilité de son extension à la plantation de haies sur le bassin, dans le cadre du PTGE Seudre, est à l'étude et pourrait alors justifier la constitution d'une régie d'intervention.**

**Le SMBS cherche aujourd'hui à maintenir cet élan basé sur le volontariat.** Le vocabulaire utilisé a évolué au fil du temps. Fini les termes techniques ou peu appropriés ! Désormais, on parle de boisements de bord de cours d'eau ou de bande végétalisée ou boisée en lieu et place des bien connues " bandes enherbées "... La sensibilisation du jeune public est un atout qui permet de multiplier les contacts avec les propriétaires et assure leur engagement. La satisfaction manifestée favorise le « bouche à oreille ». Pour garantir cette dynamique, il vaut mieux ne pas minimiser la charge d'entretien des zones restaurées (arrosage, limitation de la concurrence, taille...). Il n'apparaît pas nécessaire de camper sur les niveaux d'ambition les plus élevés car la mise en action, même modeste reste le plus important et ouvre à de nouveaux projets parfois plus denses.

Contact : Yann DAVITOGU - [yann.davitoglu@fleuve-seudre.fr](mailto:yann.davitoglu@fleuve-seudre.fr)



## L'INDICATEUR DE BIODIVERSITÉ ET DE CONNECTIVITÉ (IBC) DES RIPISYLVES

Avec l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes (FNE AuRA) a créé un nouvel indicateur : l'Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves. Il est principalement destiné à des structures gestionnaires de milieux aquatiques et plus largement aux propriétaires forestiers, les APNE (Association de Protection de la Nature et de l'Environnement), etc.

L'IBC Ripisylves est **un outil simple, utilisable à toute période** de l'année et sur une grande partie du territoire national. C'est un indicateur indirect **qui permet d'évaluer la biodiversité sans être naturaliste** en relevant uniquement les capacités d'accueil de la ripisylve.

Il est calculé en prenant en compte 4 catégories (le peuplement et sa gestion, le contexte, les perturbations du milieu, la connectivité), 15 facteurs mesurés sur le terrain dont l'ensemble aboutit à une note sur 100 donnant un repère pour comparer le site dans le temps.

Cet indicateur devient un outil de diagnostic et d'amélioration de l'état écologique des ripisylves et de leur connectivité avec le réseau écologique existant. S'approprier cette démarche d'évaluation permet d'orienter une gestion en identifiant des points d'attention et de progression.

Document de référence : <https://www.fne-aura.org/ripisylves/>

Contact : Alexandre GOBIN - [alexandre.gobin@cnpf.fr](mailto:alexandre.gobin@cnpf.fr)



## EFFACER LE SEUIL DU MOULIN DE LA GALACHE POUR RESTAURER LA CONTINUITÉ DU VINCOU



Un groupe de participants s'est rendu au moulin de la Galache, sur la commune de Berneuil (87). **Un seuil de 4,7 m** de hauteur entravait la continuité écologique et notamment la descente des sédiments sur le cours du Vincou, affluent de la Gartempe.

**La retenue était comblée à 95 % par des sédiments pour un volume d'eau résiduel de 1400 m<sup>3</sup>.**

Celle-ci n'avait pas été vidangée depuis quinze ans et était l'objet d'une obligation de mise en conformité.

En effet, suite à un arrêté de déchéance d'utiliser l'énergie hydraulique du cours d'eau le Vincou, le moulin de la Galache, le propriétaire du barrage était tenu de remettre en état le site tel qu'il était avant la construction du barrage et de la retenue.

Le propriétaire actuel, ayant récemment acquis le terrain en connaissance de cette mise en conformité nécessaire, a opté pour un effacement du seuil et un reprofilage du lit du Vincou. Le syndicat Mixte d'aménagement du Bassin de la Gartempe et affluents (SMAGBA) l'a accompagné dans ce projet. Etienne Boury du SMAGBA et Lionel Marboutin d'Impact Conseil qui a réalisé l'étude ont pu renseigner les participants sur les particularités du chantier qui s'est achevé en septembre 2022.

Le projet a d'abord conduit à mettre en place **un bassin de décantation** par l'aménagement d'un seuil ajustable. Le premier batardeau, composé de planches et de sacs de sable, n'a pas permis d'éviter les fuites. Pour pallier ce problème, un nouveau seuil a été mis en place avec des préfabriqués. Par la suite, la retenue a été vidangée et pêchée. Puis, un canal de dérivation a été créé afin de maintenir un écoulement pendant le reprofilage du Vincou par déblai progressif.

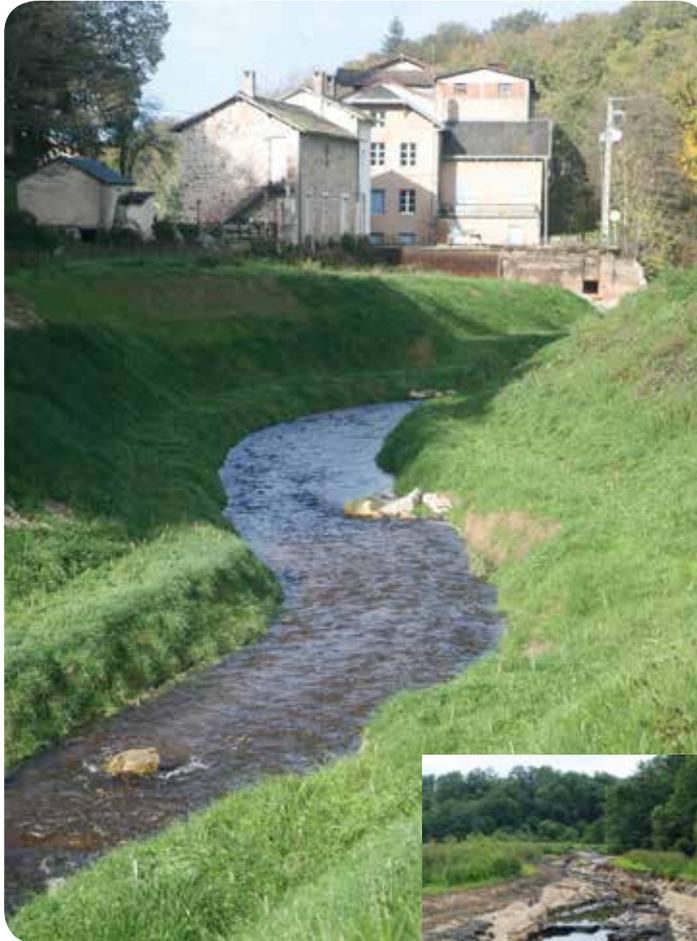
**Le barrage a ensuite été supprimé avant de laisser place à des travaux de renaturation des berges et des prairies.**

**Enfin, les ouvrages provisoires ont été supprimés pour une remise en état des terrains en septembre 2022.**

**L'activité passée d'extraction d'uranium en tête de bassin versant par la Cogema marque encore le Vincou.** Le protocole

initial prévoyait d'extraire et d'analyser les couches de sédiment mètre par mètre. La modification des plans initiaux de reprofilage par l'OFB a modifié ce protocole autorisant à le simplifier à une extraction et une analyse d'ensemble. En fonction de la radioactivité présente dans ces sédiments, un régalage sur des prairies pourra être suffisant ou, s'ils dépassent le seuil, ils seront stockés dans une décharge spécialisée : retour à l'ancienne mine ! Les analyses réalisées, il s'avère que les seuils ne sont pas dépassés et peuvent être mobilisés sur place.

**Outre la circulation des sédiments, l'effacement du seuil permettra la circulation des poissons.** Dans la mesure où aucun autre seuil n'entrave le cours d'eau entre la Galache et Bellac, l'action sur cet ouvrage est d'autant plus importante.



Les travaux visent à la fois à restaurer la morphologie du cours d'eau et à restaurer des écosystèmes d'eau courante au dépend des espèces d'étangs. Certaines nuisances liées à la retenue (eutrophisation, réchauffement de l'eau, évaporation) seront par ailleurs éliminées. Un nouveau souffle pour le Vincou !

Contacts :

Etienne BOURY - [smabga\\_e.boury@sfr.fr](mailto:smabga_e.boury@sfr.fr)

Audrey SAUTRON - [smabga\\_a.sautron@sfr.fr](mailto:smabga_a.sautron@sfr.fr)



**CONTACTS**  
Marine Petit-Jean et Jérôme Clair  
CPIE Val de Gartempe  
CS 40005 - 86390 LATHUS-SAINT-REMY  
[tmr@cpa-lathus.asso.fr](mailto:tmr@cpa-lathus.asso.fr)  
[www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)



Le CPIE Val de Gartempe diffuse par Internet une « lettre des rivières ». Vous trouverez la liste des adresses de diffusion sur le site [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr). Si votre nom ou structure n'y figure pas, veuillez l'envoyer au CPIE Val de Gartempe : [tmr@cpa-lathus.asso.fr](mailto:tmr@cpa-lathus.asso.fr)